Docu 50368 p.1

Arrêté ministériel portant désignation des membres et du président de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances

A.M. 13-07-2021

M.B. 28-06-2022

Modifications : A.M. 20-10-2021 - M.B. 28-06-2022

A.M. 20-04-2022 - M.B. 28-06-2022

La Ministre de l'Enfance,

Vu le décret du 17 mai 1999 relatif aux Centres de vacances, l'article

17bis inséré par le décret du 30 avril 2009;

Considérant que la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances est instituée par la Ministre de l'Enfance, auprès de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, ci-après "l'ONE", pour une période de trois ans renouvelables ;

Considérant qu'il convient de désigner un président et de nouveaux membres de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances

pour une période de trois ans;

Considérant la demande envoyée le 11 mai 2021 à l'ONE par la Ministre de l'Enfance pour désigner trois agents en son sein dont au moins un membre du service Centres de Vacances et un représentant des coordinateurs de milieux d'accueil :

Considérant l'appel à candidatures lancé par l'Office de la Naissance et de l'Enfance en date du 11 mai 2021 aux pouvoirs organisateurs ou groupements de pouvoirs organisateurs de Centres de vacances associatifs non représentés dans les catégories 1° à 6°, actifs en Région de langue française;

Considérant les demandes envoyées le 11 mai 2021 par la Ministre de

l'Enfance

- A l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour désigner deux membres ;
- A l'Association de la Ville et des Communes de la Région bruxelloise pour désigner un membre ;

- Au service de la Jeunesse pour désigner un membre ;

- Au service de l'Inspection de la Direction générale de la Culture du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour désigner un membre ;

- A la Commission Consultative de l'Enfance pour désigner 6 membres représentants le secteur jeunesse et 3 membres opérateurs de formation issus du secteur des organisations de jeunesse.

Considérant l'appel à candidatures lancé par le service Jeunesse le 31

mai 2021 aux opérateurs de formation;

Considérant les candidatures reçues,

Arrête:

Modifié par A.M. 20-10-2021

Article 1^{er}. - Sont désignés membres de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances pour une période de trois ans :

Docu 50368 p.2

	Organisme mandatant	Membres
Article 1er, 1°	Ministre de l'Enfance	Marie GRAILET
Article 1er, 1°	Ministre de la Jeunesse	Alexandre SERVAIS
Article 1er, 2°	Office de la Naissance et de l'Enfance	Annick COGNAUX
Article 1er, 2°	Office de la Naissance et de l'Enfance, agent représentant les coordinateurs de milieux d'accueil	François-Xavier DRAIZE
Article 1er, 2°	Office de la Naissance et de l'Enfance, agent membre du service Centres de vacances	Michel GOEDART
Article 1er, 3°	Union des Villes et Communes de Wallonie	Benjamin GERARD
Article 1er, 3°	Union des Villes et Communes de Wallonie	Nicolas TAMIGNIAUX
Article 1er, 3°	Association de la Ville et des Communes de la Région bruxelloise	Carinne LENOIR [inséré par A.M. 20-10-2021]
Article 1er, 4°	Service de la Jeunesse	Françoise CREMER
Article 1er, 4°	Service l'Inspection de la DG Culture	Maïlis DAIGRIN [Remplacé par A.M. 20-04-2022]
Article 1er, 5°	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	Tanguy VANDEPLAS (COALA)
Article 1er, 5°	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	Camille TERMOTE (les Guides)
Article 1er, 5°	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	Denis TOUNE (Patro)
Article 1er, 5°	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	Emilien VERHOYE [Remplacé par A.M. 20-10-2021]
Article 1er, 5°	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	Chala DAMRONGRAJAZAK (CEMEA)
Article 1er, 5°	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	Cindy LOBET (CJLg)
Article 1er, 6°	Organismes de formation, délégué issu des organisations de jeunesse	Mélissa FRANSOLET (Latitude Jeunes)
Article 1er, 6°	Organismes de formation, délégué issu des organisations de jeunesse	Pierre DAMAS (SGP) [Remplacé par A.M. 20-04-2022]
Article 1er, 6°	Organismes de formation, délégué issu des organisations de jeunesse	Elise DERMIENCE (Résonance)
Article 1er, 6°	Organismes de formation	Christophe LINOTTE (Compas- Format ASBL) [Remplacé par A.M. 20-04-2022]
Article 1er, 7°	Pouvoirs organisateurs ou groupements de pouvoirs organisateurs de centres de vacances associatifs non représentés dans les catégories 1° à 6°, actifs en Région bruxelloise	Morgane EEMAN (BADJE ASBL) [Remplacé par A.M. 20-10- 2021]

Docu 50368 p.3

	Marc NIBUS (Dimension sport (ASBL)

Article 2. - Monsieur Tanguy VANDEPLAS est désigné comme président de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances.

Article 3. - L'arrêté ministériel du 6 août 2018 portant nomination des membres et de la présidente de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances est abrogé.

Article 4. - L'arrêté entre en vigueur le 6 août 2021.

Bruxelles, le 13 juillet 2021.

B. LINARD